

Annemasse : le pro-mosquée Dupessey devra repasser devant les électeurs

Nouveau coup de tonnerre salvateur dans le ciel Haut-Savoyard, à la frontière Suisse de Genève. En rejetant les arguments du maire socialo-communiste de la ville d'Annemasse Christian Dupessey, présent à l'audience, les magistrats du tribunal administratif de Grenoble ont annulé mardi 28 octobre les élections municipales d'Annemasse. Cette décision courageuse intervient quelque jours après l'annulation, par les magistrats du tribunal administratif de Lyon, du projet insensé conduit par le même maire socialo-communiste de la ville d'Annemasse Christian Dupessey de construction d'une mosquée gigantesque, visible de Genève, sur les terres du dernier maraîcher Pierre Grandchamp ([lire Annemasse : Grâce au combat du dernier maraîcher, la mosquée a du plomb dans l'aile !](#)).

« Un malheur n'arrive jamais seul » dit l'adage populaire. Mardi 28 octobre, après avoir convoqué la presse locale (qu'il voudrait « aux ordres »), tournant en rond comme un lion en cage du cirque Bouglione, le maire socialo-communiste d'Annemasse Christian Dupessey, dauphin rouge du sectaire député-maire socialiste Robert Borrel (aux manettes de la ville de 1977 à 2008), ne décolérait pas. Visage pourpre, depuis la mairie d'Annemasse, il invectivait les juges, en hurlant « C'est un déni de démocratie ».

Pestant avec une intolérance d'ayatollah contre le pouvoir judiciaire, pourtant indépendant en France selon la constitution de la Vème République, le maire rouge Christian Dupessey, aussi virulent que son mentor Robert Borrel lors des

batailles perdues (notamment les législatives de 1988) criait « Le tribunal administratif n'a pas respecté le choix des Annemassiens », et se disait « très en colère ».

Dans une France où tout va mal, surtout pour les patriotes qui travaillent dur, dans une France où [des intégristes Egyptiens utilisent le Pays comme base arrière](#), dans une France où les projets de mosquées ou de centres culturels musulmans intégristes se multiplient, comme à Saint Alban d'Ay (lire [Ardèche : ce qui se cache derrière le centre d'éducation islamique de Saint-Alban-d'Ay](#)), dans une France où les entreprises licencient à tour de bras, où [le groupe Aoste ferme son usine « Calixte » à Boffres en Ardèche](#), dans une France où peu d'entreprises [innovent, créent des emplois et beaucoup disparaissent](#), dans une France où beaucoup de magistrats découragés diagnostiquent « La fin des juges », à l'image de Marie-Odile Theoleyre dans son remarquable livre (<http://suitel01.fr/article/actualite-la-fin-des-juges-dans-une-societe-en-pleine-folie-a35178>), certains juges, ici et là, redressent la tête et stoppent des élus qui se croyaient intouchables.

En dix jours, le maraîcher et l'avocat ont déstabilisé la mairie socialo-communiste d'Annemasse

Dans le dossier de la mosquée pharaonique aux portes de Genève, [les trois ans de combat du dernier maraîcher](#), soutenu par une seule élue d'opposition de la ville d'Annemasse, la gaulliste Anne Michel, ont payé et permettent de sauver l'exploitation agricole et les 15 emplois du site, face à la folie d'une municipalité qui voulait rayer de la carte la dernière exploitation agricole de la ville, qui ravitaille Genève en fruits et légumes, pour édifier à sa place un centre culturel musulman et une mosquée, dont les esquisses architecturales laissaient entrevoir plusieurs minarets. La juridiction administrative Lyonnaise a préservé la loi, la laïcité et a sauvé 15 emplois.

Dans le dossier des élections municipales, le recours en annulation a été déposé par le candidat UMP aux municipales d'Annemasse de mars 2014, Maître Louis Mermet, pour une fausse déclaration de candidature. *« Le tribunal a rendu son délibéré mardi et conformément aux recommandations du rapporteur public la veille, il a annulé la totalité de l'élection »*, s'est félicité Louis Mermet, candidat [UMP](#) battu à l'élection et à l'origine du recours. Avec ce verdict et un délibéré judiciaire de moins d'une journée, les élections municipales d'Annemasse sont annulées. Les Annemassiens doivent donc retourner aux urnes.

Conscient qu'il serait battu demain, le maire socialo-communiste Dupessey « joue la montre »

Après le désaveu infligé dans le dossier de la mosquée, et la surmédiatisation de ce projet démentiel, le maire socialo-communiste Dupessey « joue la montre » et a décidé de déposer un recours auprès du Conseil d'Etat, pour retarder la nouvelle élection de 12 à 18 mois.

En effet, le maire socialo-communiste Dupessey est conscient qu'il serait battu demain, en raison d'une double convergence des électeurs. De nombreux Annemassiens n'ont pas digéré l'histoire de la gigantesque mosquée, et même s'ils s'étaient abstenus lors des dernières municipales, ils risquent bien d'aller voter, cette fois, contre Christian Dupessey. Les électeurs musulmans qui votent pour Christian Dupessey devraient rester chez eux, estimant que le « maire pro-mosquée » n'a pas tenu ses engagements.

Les antécédents judiciaires de l'équipe municipale socialo-communiste d'Annemasse

La presse écrite Haut-Savoyarde, comme la Tribune de Genève, ont relayé les propos de « vierge effarouchée » du socialo-communiste Dupessey sans même rappeler les antécédents judiciaires de l'équipe municipale socialo-communiste

d'Annemasse. Absence de mémoire ou complicité objective de confrères marqués à gauche ?

Après les élections municipales de mai 1995 (les dates avaient été décalées en raison de l'élection présidentielle française), les magistrats du tribunal administratif avaient invalidé l'élection du socialo-communiste Robert Borrel « pour infraction grave au niveau des comptes de campagne » et avaient prononcé l'inéligibilité du seul Robert Borrel pour une durée d'un an. Contraint de laisser son siège à son premier adjoint Guy Gavard, l'ineffable Robert Borrel s'était fait nommer « directeur de cabinet » du nouveau maire Guy Gavard, pour conserver sa mainmise et son contrôle sur la mairie et sur la communauté de communes. Au passage, il avait, à l'époque, effectué le même numéro de cirque que Christian Dupessey le 28 octobre, en se victimisant et en prenant les journalistes locaux à témoin !

Une fois sa peine d'inéligibilité purgée, Robert Borrel avait imposé en 1997 la « démission de son fidèle Guy Gavard et de l'équipe municipale de gauche » afin que de nouvelles élections soient organisées, dans le seul but de retrouver son siège de maire. Une fois encore, les médias locaux, dépendant de la mairie pour les annonces légales payantes dans leurs colonnes, avaient relayé « les souffrances et l'acharnement des juges » dont le socialo-communiste Robert Borrel se disait victime... Avec une campagne de presse qui lui était totalement dévouée, Robert Borrel, le « seigneur » des journalistes, avait conservé son fief.

En effet, dès qu'un journaliste n'était plus dans la ligne de la mairie, le bon Robert Borrel utilisait tous les moyens possibles pour l'éliminer. Au début de l'année 1989, un journaliste avait osé publier, en récupérant des chiffres précis au commissariat de police et à la compagnie de gendarmerie, une série d'enquête sur la spectaculaire hausse de la criminalité et de la délinquance à Annemasse. Le maire socialo-communiste Robert Borrel avait même envoyé sa femme

(professeur d'allemand au Lycée des Glières) sur le trottoir de la rue de la Gare, devant le Prisunic, pour faire signer une pétition intitulée « Ne nous laissons pas gruzer... Chaque semaine, ce journaliste dégrade l'image de notre ville... Demandons son renvoi ». Avec l'équipe de Robert Borrel, puis de Christian Dupessey, tout est bon pour museler l'information.

Un Adjoint socialo-communiste d'Annemasse poursuivi par la justice

Il y a un peu plus de deux ans, la police helvétique confirme que les Services industriels genevois (SIG) avaient constaté des irrégularités commises au sein de leurs services par [un ancien adjoint au maire d'Annemasse suspecté de malversation](#), maire adjoint en fonction dans cette ville au début des années 2000, et ayant à l'époque reçu délégation du conseiller régional-maire socialo-communiste Robert Borrel (qui avait été élu en 1986 député apparenté PS en même temps que [Dominique Strauss-Kahn](#), parachuté en Haute Savoie).

La société Suisse a déposé plainte au pénal en France pour malversations financières. Ce qui est confirmé par la direction de la SIG qui dévoile « avoir porté plainte au pénal en France, contre l'un de ses directeurs accusé d'avoir détourné plusieurs milliers de francs suisses ». « Des irrégularités ont été constatées et des enquêtes les ont confirmées », souligne un porte parole de la SIG, joint par téléphone.

Pour ce responsable suisse, le responsable concerné par la plainte pénale n'est autre qu'un ancien adjoint au maire d'Annemasse dans les années 2000. Epoque où la municipalité était dirigée d'une main de fer par le maire socialio-communiste Robert Borrel, réputé pour ses leçons de morale et de probité. Le directeur indélicat a été « suspendu de ses fonctions » par la direction des Services industriels genevois (SIG).

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411



La construction de cette mosquée gigantesque, aux Portes de Genève, a été stoppée par les juges, il y a quelques jours.



Pierre Grandchamp, le dernier maraîcher d'Annemasse, et l'élue Gaulliste Anne Michel, ont fait chuter le maire socialo-communiste Christian Dupessey dans le dossier d'expropriation agricole, préalable à la construction de la mosquée d'Annemasse.



L'élection du maire socialo-communiste Christian Dupessey a été annulée le 28 octobre par les juges. Il est vrai qu'à Annemasse, ville de 30 000 habitants, seuls 3 476 électeurs avaient voté Dupessey au deuxième tour, les abstentionnistes, dégoûtés par une vie politique pourrie, étant très très nombreux.



En 2008, alors qu'il n'était plus maire d'Annemasse, mais redevenu simple conseiller municipal, le socialo-communiste Robert Borrel avait réussi à se propulser à la présidence de l'ARC Métropole Genève.